

Comité Directeur

PV 5 - 29 Juin 2003 (Angers)

Présents : M. Yvan MAININI, Président
 Mmes Françoise AMIAUD, Jacqueline PALIN, Annie ROSTOLL, Marie-Noëlle SERVAGE, Nicole VERLAGUET
 MM. Christian AUGER, Claude AUTHIÉ, Jean-Jacques BLONDELLE, Jean-Claude BOIS, Michel CHATEAU, Pierre COLLOMB, Philippe COULON, Jacques DENEUX, Bernard DEPIERRE, Grégory DUBOIS, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe LEGNAME, Walter LUTHI, André NOUAIL, Georges PANZA, Jacky RAVIER, Jean-Pierre ROGER, Patrice ROMERO, Fabrice SAINT AUBERT, Alain SAVIGNY, Jean-Pierre SIUTAT, Yannick SUPIOT, Marcel TOMASELLI

Excusés : Mme Yannick SOUVRE
 MM. Pascal DORIZON, Pierre FOSSET, Stéphane LAUVERGNE, Philippe RESTOUT

Représentants du Conseil d'Honneur : MM. Albert CHAMINADE, Elie CHAUVET, Jean COMPAGNON

Invités : MM. Laurent AIELLO (Provence), Roselyne BIENVENU (Maine et Loire), Roland BLIEKAST (Alsace), Jacques LAURENT (Champagne-Ardenne), Jean-Marie POMMIER (Limousin)

Assistent : Melle Catherine BARRAUD
 MM. Fabrice CANET, Jean-Pierre DE VINCENZI (DTN)

1. Partie statutaire : renouvellement des délégations, des désignations des membres des différentes instances fédérales pour la saison 2003/2004

Le Comité Directeur entérine les délégations suivantes :

Pouvoir financier (signatures pour les emplois de fonds) ⇒ Yvan MAININI
 ⇒ Rémy GAUTRON
 ⇒ Frédéric JUGNET
 ⇒ Jean-Claude BOIS
 ⇒ Jean-Marc JEHANNO

Délégation auprès de la FIBA ⇒ Yvan MAININI

Délégation auprès du CNOSF ⇒ Jean-Claude BOIS

Les 4 représentants fédéraux proposés pour siéger à l'Assemblée Générale de la LNB sont : Jean-Claude BOIS, Serge GERARD, Jean-Marc JEHANNO et Philippe RESTOUT dont les 3 derniers siégeront également au Comité Directeur de la LNB.
Accord du Comité Directeur.

Il est proposé les 3 personnes suivantes comme membres indépendants à l'Assemblée Générale de la LNB : Pierre DAO (ancien entraîneur), Christophe GREGOIRE (ancien joueur) et Philippe MAILHABIAU (ancien arbitre). **Accord du Comité Directeur.**

Les représentants proposés auprès de la LFB sont : pour le Bureau, Jean-Claude BOIS et Nicole VERLAGUET ; pour l'Assemblée Générale, Jacqueline PALIN, Jacky RAVIER et Françoise AMIAUD. **Accord du Comité Directeur.**

Le Comité Directeur confirme également la désignation de Jean-Marc JEHANNO au poste de Directeur de la revue Basketball et celle de Jean-Pierre DE VINCENZI à la fonction de Directeur Technique National.

Pour la Présidence des Commissions, le Comité Directeur renouvelle dans leur mandat : Jacqueline PALIN (Basket en Liberté et Nouvelles Pratiques), Jean-Yves GUINCESTRE (Médicale), Jean-Marc JEHANNO (Sportive), Walter LUTHI (Finances), Bernard GAVA (Jeunes), Michel CHATEAU (Juridique) avec Christian AUGER pour la partie Qualifications, Marie-Noëlle SERVAGE pour le Règlement et Jacky RAVIER pour la Discipline, André NOUAIL (CFAMC) avec Fabrice SAINT-AUBERT pour le Haut Niveau, Alain SAVIGNY (Sport en Entreprises), Jacques DENEUX (Formation), Jean-Pierre ROGER (Projet Club), Claude AUTHIÉ (Salles et Terrains), Philippe LEGNAME (Technique), Serge GERARD (Contrôle de Gestion), Pierre COLLOMB (Dopage, disciplinaire), Philippe RESTOUT (Dopage, appel), Grégory DUBOIS (Conseil des Jeunes), Annie ROSTOLL (Evaluation des actions fédérales), Alain SERRI (Chambre d'Appel), Jean-Pierre SIUTAT (Ligue Féminine) et Jean BAYLE-LESPITAU (Agents).

Pour la Commission Communication/Marketing, le Président Fédéral propose de nommer un Président de Commission (Françoise AMIAUD), un Vice-Président (Yannick SUPIOT) et de permettre à d'autres personnes de se réunir pour former un groupe de travail. **Accord du Comité Directeur.** Jacques DENEUX et Bernard DEPIERRE, entre autres, se proposent pour intégrer cette Commission. Françoise AMIAUD souhaite que des personnes de différentes Commissions soient intégrées à ce groupe afin de recueillir diverses sources d'informations.

Désignation du Président et des membres de la Commission Disciplinaire du Dopage : il est proposé que Pierre COLLOMB soit renouvelé dans ses fonctions de Président de cette Commission, dont les membres seraient Roger RUA, Pierre SARNIGUET, Thierry BALESTRIERE et Jean-Luc DESFOUX. **Accord du Comité Directeur.**

Désignation du Président et des membres de la Commission d'Appel du Dopage : il est proposé que Philippe RESTOUT soit renouvelé dans ses fonctions de Président de cette Commission, dont les membres seraient Jacques HUGUET, Jean-Robert DUHAMEL et Laurent BUFFARD. **Accord du Comité Directeur.**

Proposition du Président Fédéral pour les délégués de Zones : Serge GERARD comme Coordinateur des Zones, Jean-Jacques BLONDELLE pour la Zone Nord, Georges PANZA pour la Zone Sud-Est, Christian LECOMPTE pour la Zone Sud-Ouest, Jacques LAURENT pour la Zone Est, Rémy GAUTRON pour la Zone Ouest et Philippe COULON pour la Zone Centre. **Accord du Comité Directeur.**

Les propositions suivantes sont effectuées pour la désignation des chargés de missions : Yvan MAININI pour le PRP (en coordination avec Jacques DENEUX, Jean-Pierre DE VINCENZI, Rémy GAUTRON et Frédéric JUGNET. Rémy GAUTRON et Lucien LEGRAND sont chargés du suivi de ce dossier), Jean-Claude BOIS pour les DOM-TOM, le CNOSF et les Assurances, Serge GERARD pour les Fédérations Affinitaires, le TIC/TIL/TIZ et l'Assemblée Générale, Philippe RESTOUT pour l'étude de l'aménagement du territoire et basket de haut niveau, Claude AUTHIÉ pour Système d'Information. **Accord du Comité Directeur.**

Composition du Conseil d'Honneur : Yvan MAININI, Président ; Maurice CHAVINIER, Président délégué ; Albert CHAMINADE, Vice-Président ; Raymond BAUDÉ, Secrétaire Général ; Jacques DENIS, Secrétaire Général Adjoint ; Elie CHAUVET, Jacques DORGAMBIDE, Georgette GIRARDOT, membres du Bureau ; Jean ARMAND, Jean COMPAGNON, André FOUQUET, Jacques HUGUET, Marcel JORIOT et Maurice MOUGIN, membres du Conseil. **Accord du Comité Directeur.**

Composition du Jury d'Honneur : Raymond BAUDÉ, Président ; Georgette GIRARDOT, Vice-Présidente ; Jacques DORGAMBIDE, Secrétaire ; Elie CHAUVET, Jean COMPAGNON et Jacques DENIS, membres du Jury ; Maurice MOUGIN, Conseiller Juridique. **Accord du Comité Directeur.**

En ce qui concerne le Comité Directeur Fédéral, Yannick SOUVRE a donné sa démission. Les élections pour la remplacer auront lieu à la prochaine Assemblée Générale. Il est proposé de coopter Laétitia MOUSSARD en remplacement de Yannick SOUVRE dès la saison prochaine. **Accord du Comité Directeur.**

Le Comité Directeur entérine ensuite la composition des différentes Commissions Fédérales : la Chambre d'Appel, la Commission des Finances, la Commission Basket en Entreprise, la Commission Basket en Liberté, la CFAMC (suite au décès de Michel TISSIER, il est décidé d'ajouter Francis MULLER à la liste existante et de remplacer Jacques ADAM par Jean-François CARET), la Commission de Contrôle de Gestion (il est à noter que Jean-Claude BERTON en a démissionné), la Commission des Jeunes (il est ajouté Stanislas HACQUARD et Thierry BALESTRIERE), la Commission Médicale (il est demandé d'ajouter Rodolph HAMON), la Commission Technique (Gabriel ERCOLANI remplace Jean-Michel PIERON), la Commission Formation (Monsieur Roland BLIEKAST propose que Pierre HERMANN remplace Josyane HECKELEN, victime d'une attaque cérébrale – accord du Comité Directeur), la Commission Juridique (Thierry BALESTRIERE n'en fera plus partie et il est décidé de surseoir au prochain Comité Directeur pour l'ajout de nouveaux membres), la Commission Sportive, le Conseil des Jeunes (Gérald NIVELON n'en fera plus partie), la Commission des Agents de Joueurs (au niveau des représentants des sportifs, il est nécessaire de remplacer Yannick SOUVRE, suite à sa démission du Comité Directeur. Il est décidé de demander au Syndicat des Joueurs de nommer une autre personne).

En ce qui concerne la composition de la Commission Communication/Marketing, la liste des membres sera présentée au prochain Bureau Fédéral (4 juillet 2003 à Clermont-Ferrand).

Le Comité Directeur reconduit la délégation de pouvoirs à l'ensemble des Ligues Régionales et Comités Départementaux du territoire, ainsi qu'à la LNB.

2. Commission Sportive : calendrier sportif 2003/2004 et composition des poules (par Jean-Marc JEHANNO)

Il est proposé de passer l'horaire officiel, en NF3, à 20h le samedi soir au lieu du dimanche après-midi.

Une enquête devra être effectuée auparavant auprès des clubs concernés pour voir si cela leur conviendrait. Une étude sera également faite pour voir l'incidence sur les désignations d'arbitres. En tout état de cause, cette modification ne sera pas effective avant la saison 2004/2005.

Le projet de calendrier est présenté aux membres du Comité Directeur. La seule modification à apporter est l'ajout du Tournoi de la Mie Câline, dont le début devra avoir lieu les 13 et 14 septembre 2003 ou 20 et 21 septembre 2003.

La composition des poules n'est pas encore effectuée, la présentation en sera faite au Bureau Fédéral du 4 juillet 2003.

Les Ligues ayant eu des montées supplémentaires sont :

- en masculins, les Alpes, le Centre, les Pyrénées, la Bretagne, la Lorraine et la Haute-Normandie ;
- en féminines, l'Aquitaine, les Alpes, l'Île-de-France, le Nord/Pas-de-Calais, le Centre, la Bretagne, l'Alsace et l'Auvergne.

3. Calendrier administratif 2003/2004 (par Frédéric JUGNET)

Le Bureau Fédéral du 4 juillet 2003 aura lieu à Clermont-Ferrand, celui du 22 août 2003 à La Roche-sur-Yon.

Il est rappelé que les vœux, pour être étudiés, doivent parvenir à la FFBB au plus tard 15 jours avant l'Assemblée Générale Fédérale. Les Assemblées Générales des Comités et Ligues devront donc avoir lieu, la saison prochaine, avant le 12 juin 2004 (les vœux parvenus hors délai sont tout de même étudiés par les Commissions).

4. FBI : prévisions pour la saison 2003/2004 (par Claude AUTHIÉ)

La gestion sportive a été modifiée pour que toutes les opérations des Comités et Ligues puissent être effectuées correctement.

En ce qui concerne la gestion des licences, le Bureau Fédéral a décidé de permettre la saisie des licences T par les Ligues Régionales. L'impression du carton-licence sera toujours à la charge du Comité « propriétaire » du licencié prêté.

A chaque modification apportée sur une licence, il sera dorénavant possible de savoir qui a effectué ce changement, ainsi que la date et l'heure de la modification.

Les cartes d'entraîneurs et d'arbitres devront être éditées par les Comités et Ligues qui ne pourront le faire que lorsque ceux-ci seront qualifiés. Actuellement est en cours de réalisation la possibilité de mentionner le niveau d'arbitrage sur les cartes.

Fabrice SAINT-AUBERT souhaiterait que le logiciel d'évaluation des indemnités des officiels ne soit pas modifié en cours de saison.

4. Championnat de France Jeunes, saison 2003/2004 (par Philippe LEGNAME)

La Commission Mixte, réunie le 26 juin 2003, a établi un classement national en tenant compte des points attribués à chaque équipe.

Compte tenu des observations faites suite aux critères qui ont été appliqués cette année, il est demandé de faire la présentation d'éventuelles modifications au Comité Directeur de décembre 2003, afin que celle-ci soit validée au maximum au Comité Directeur de février 2004.

Le Comité Directeur souhaite que la liste des clubs retenus et ceux qui ne le sont pas soit publiée sur le site internet de la FFBB dès la semaine prochaine, en mettant un astérisque sur Carqueiranne en attendant la décision définitive sur un repêchage éventuel de ce club.

5. Revue Basketball : nouvelle formule (par Jean-Marc JEHANNO)

Un numéro d'autorisation paritaire nous avait été attribué pour une année seulement car la Commission avait estimé que la Fédération ne suivait pas les règles pour obtenir ce numéro : la règle essentielle, non suivie par la FFBB, stipulait que la revue Basketball ne devait pas avoir plus de 50 % de son volume consacré à la vie de l'association. Or, les pages vertes sont toutes des pages consacrées à cela, auxquelles s'ajoutent les 4 pages jaunes de la technique et les pages de la publicité, ce qui représentait plus de 50 % autorisés.

La solution envisagée pour y remédier est d'augmenter le nombre de pages de la revue de 8 pages quadri (actuellement, la revue compte 16 pages dont 8 quadri, on passerait dorénavant à 24 pages toutes quadri et 8 pages vertes uniquement pour les procès-verbaux). Ceci remet donc en cause les comptes-rendus de réunions qui devront être plus succincts.

Cela posait également un problème pour le numéro spécial consacré à l'Assemblée Générale et qui représentait donc 100 % de la vie de l'association. Ce numéro sera donc extrait en tant que numéro de la revue et il sera édité comme supplément gratuit à la revue.

Le coût de cette nouvelle formule est le même que l'année précédente, seul le prix du numéro supplémentaire à la revue est à ajouter.

Le Comité Directeur décide d'étudier les informations qui doivent obligatoirement être publiées dans les pages vertes de la revue, en modifiant si nécessaire, nos règlements, et d'utiliser en complément de la revue le site internet fédéral (il sera également vérifié si ce dernier peut être considéré comme un organe officiel). Frédéric JUGNET, Jean-Marc JEHANNO et les juristes de la Fédération sont chargés de cette étude.

6. Validation des résultats de l'examen des agents de joueurs

Une nouvelle session a eu lieu le 17 juin 2003.

Liste des candidats reçus : MM. Franck AULAGNIER, Christophe BERGEZ AUMAIRE, Claude BERRAUD, Joseph BRONDE, Miloud DAHINE, Christophe GARDETTE, Alexandre PETROVIC, Frédéric PFEFERBERG, Philippe REVEL, Bruno RUIZ, Xavier SEVERIN.

Liste des candidats ayant obtenu la moyenne à la partie spécifique : Thierry EDOA, Yourik HACHEMI, Madické M'BAYE.

Candidat ajourné : Djibril GUEYE.

Le Comité Directeur valide ces résultats. Au total, à ce jour, on compte 37 agents français susceptibles d'exercer sur le territoire français + 3 européens (Nicolas SAN JOSE GARCIA, Mme Daniela WEBEL WILLIAMS, Mme Dallas BROOKE- GIBAUD).

7. Questions diverses

- La Commission Fédérale des Jeunes propose le renouvellement du label, pour les 3 années à venir, aux clubs Rochefort BC (Charentes-Maritimes), Inter Cortenais BB (Corse), EO Landernau (Finistère) et BC Violaines (Pas-de-Calais).
Accord du Comité Directeur.
Elle propose également la remise du label « Ecole Française de Mini-Basket » aux 6 clubs suivants : BC Viriat (Ain), Olympique Antibes Juan les Pins (Alpes-Maritimes), ASC St Apollinaire Basket (Côte d'Or), AL Nuits St Georges (Côte d'Or), US Bergerac Basket (Dordogne), VGA St Maur (Val de Marne). **Accord du Comité Directeur.**
- Jean-Yves GUINCESTRE souhaiterait une harmonisation des protocoles de remise des labels des écoles françaises de mini-basket aux différents clubs concernés.
- Il est rappelé que les Ligues Régionales doivent faire parvenir leur dossier PRP à Rémy GAUTRON dans les plus brefs délais.
- André NOUAIL fait part de nouvelles règles pour la prochaine saison et informe de la tenue d'une journée de l'arbitrage le 27 septembre 2003, organisée en partenariat avec la société But. L'objectif de cette journée est de sensibiliser sur l'arbitrage et la détection de nouveaux arbitres. Le souhait est d'avoir au moins un site par département.
Un colloque sur l'arbitrage aura lieu au CNOSF le 25 septembre 2003.
La formation d'arbitres dans les Pôles Espoirs débutera la saison prochaine, en concertation avec la DTBN.
Un stage de candidats-arbitres FIBA, auquel ont participé Fabien CONDERANNE, Carlos MATEUS et Eddie VIATOR a eu lieu à Amsterdam.
Tous ont été reçus avec succès à l'examen.
- Jacques DENEUX informe que l'Université d'Été aura lieu à Poitiers du 18 au 24 août 2003. A l'issue de celle-ci, il est attendu environ 23 formateurs supplémentaires, ce qui porterait à un total de 40 formateurs, conformément aux objectifs fixés au départ.

- Yannick SUPIOT souhaite que des mesures soient prises pour empêcher des dérives constatées dans certains clubs du monde amateur, au sein desquels des sommes astronomiques sont versées (en sous-main) pour « acheter » les joueurs, entraîneurs et arbitres en dehors des dispositifs légaux, essentiellement pour l'équipe fanion, ce qui empêche ces mêmes clubs de s'investir dans la formation et de respecter le statut amateur. Patrice ROMERO demande si les Présidents des Comités et Ligues sont autorisés à entreprendre des démarches de contrôle des groupements sportifs. Le Président répond par l'affirmative et demande l'ouverture d'une enquête. Stéphanie PIOGER est chargée de ce dossier.
- Roland BLIEKAST rappelle que le Tournoi de l'Equipe de France A Masculine aura lieu à Strasbourg du 15 au 17 août 2003. Les matchs auront lieu à 17h30 et 20h (horaire des matchs de l'Equipe de France). Des tarifs spéciaux seront consentis pour les licenciés.
- Jean-Pierre SIUTAT a reçu 4 candidatures pour le All Star Game Féminin depuis l'appel effectué lors de l'Assemblée Générale. Le budget pour l'organisation de cet événement est évalué à environ 45.000 €. Un appel à candidatures sera lancé également sur le site internet de la Fédération.
- Christian AUGER informe que le club AS Bondy repartira en championnat départemental, celui de Gif, placé en liquidation judiciaire, en championnat régional.
- Patrice ROMERO a constaté que de nombreux clubs souhaitant jouer en championnat de France ne veulent pas se déplacer en Corse et demandent si des conditions financières particulières peuvent être consenties pour prendre en charge ces déplacements.
Le Président Fédéral répond qu'aucune condition particulière ne leur sera accordée : les déplacements en Corse pour ces clubs sont au nombre de 2 au maximum alors que les clubs corses se déplacent davantage.
- Bernard GAVA informe de l'ouverture officielle de la rubrique Minibasket sur le site www.basketfrance.com.
Il fait ensuite un rapide compte-rendu du forum Minibasket de Sablé-sur-Sarthe, lequel a regroupé 120 personnes. Satisfaction générale tant sur le plan matériel que sur les présentations organisées sous forme d'échanges pratiques. Le compte-rendu de cette manifestation sera effectuée sous forme de CD-Roms qui seront envoyés aux Comités et Ligues.
A ce jour, sur 64 Comités ayant envoyé leur dossier d'organisation de la Fête Nationale du Minibasket, 71 % se disent satisfaits et 29 % très satisfaits. La logistique a parfaitement fonctionné. Les produits stars : médaille + landyard (ruban) et les stabylos. La prochaine Fête est fixée au 29 mai 2004.
- Jean-Marc JEHANNO souhaite que les clubs ayant des contraintes envoient leurs demandes par courrier plutôt que de le signaler de vive voix.

- Rémy GAUTRON informe de la mise en place de nouveaux barèmes pour l'arbitrage. Après étude demandée à Jean-Jacques KRIEF pour les clubs de NF3, cela représenterait une augmentation d'environ 40 %. Des règles devront être fixées pour les budgets moyens des clubs et les distances. Un rappel sera fait en ce sens à la prochaine réunion des répartiteurs.
- Claude AUTHIÉ consulte actuellement les constructeurs de tableaux de marques, et notamment la société Bodet, pour étudier le coût engendré par les modifications des règles de basket (déconnexion des 24 secondes, mise en place des 3 temps-morts). Dès réception, les devis seront envoyés aux Ligues, par internet, afin que les barèmes soient les mêmes pour tout le monde.

Le Président Fédéral remercie les membres du Comité Directeur pour la richesse des échanges au cours de cette saison. Au nom des membres du Comité Directeur, il remercie la Présidente du Comité du Maine et Loire, Roselyne BIENVENU, ainsi que tous les bénévoles de ce département qui ont fait de l'organisation de cette Assemblée Générale une réelle réussite. L'accueil a été très sympathique et les bénévoles se sont montrés très disponibles.

Prochain Comité Directeur le vendredi 3 et samedi 4 octobre 2003 à Paris.